

Georges Kleiber

Université de Strasbourg et UR 1339 LILPA/Scolia

Carte d'identité linguistique des odeurs

RÉSUMÉ

Nous ne nous intéresserons ici qu'au problème bien connu de l'identification des odeurs. Nous exposerons d'abord, dans une première partie, quelle est la situation dénomminative à laquelle donnent lieu les noms d'odeurs, en examinant le statut des noms généralement reconnus comme tels. Nous montrerons qu'il ne s'agit pas de véritables odoronymes, mais qu'ils se divisent en deux catégories, les noms « généraux », qui fonctionnent au même niveau qu'*odeur*, et les faux noms d'odeurs qui sont uniquement des spécificateurs d'odeurs. Notre seconde partie analysera la construction *odeur de N* à laquelle on recourt habituellement pour identifier les odeurs particulières. Nous essaierons de dégager, à partir de ses caractéristiques, les raisons de son succès.

MOTS-CLÉS

Odeur, dénomination, noms, identification, spécification, source.

ABSTRACT

Smell denomination and identification are well-known issues. Our first interest of study within this subject field is the denominative situation including names of odors. These are not real odoronyms but they are divided into two categories: on one hand, general names are functioning as the noun "odor" and on the other hand, fake names of smells are fulfilling the role of specifying odors. Secondly we will argue that particular and specific odors are usually identified through "odor of N". We will study its construction, specifications and we will investigate some causes of its success.

KEYWORDS

Odor, smell, denomination, names, nouns, identification, specification, source.

Introduction

En linguistique, les odeurs, comparées aux couleurs, avec lesquelles on les associe habituellement, font plutôt figure de parent pauvre. Le territoire des odeurs, sans être une *terra incognita*, n'a en effet que rarement été abordé sous l'angle proprement

linguistique¹, alors qu'il a été longuement arpenté avec succès par les psychologues, psycho-linguistes², ethnologues, anthropologues, sociologues, philosophes, neuro-physiologues, chimistes³, etc. Nous proposons, dans le droit fil de nos travaux antérieurs (Kleiber, 2011, à paraître a, b, c et d; Kleiber et Vuillaume, 2011 a et b), de dresser ici, en quelques traits, la « carte d'identité linguistique des odeurs », avec pour objectif de faire de cette « pièce d'identité » le point de départ de discussions, critiques et descriptions plus détaillées.

Nous nous intéresserons ici uniquement à la rubrique « identité », avec le problème bien connu que pose l'identification des odeurs. La question de leur « portrait », et donc celle des principales dimensions qui structurent leur caractérisation seront abordées ultérieurement. Nous exposerons d'abord, dans une première partie, quelle est la situation dénominative à laquelle donnent lieu les noms d'odeurs, en examinant le statut des noms généralement reconnus comme tels. Nous montrerons qu'il ne s'agit pas de véritables odoronymes, mais qu'ils se divisent en deux catégories, les noms « généraux », qui fonctionnent au même niveau qu'*odeur*, et les faux noms d'odeurs qui sont uniquement des spécifieurs d'odeurs. Nous terminerons notre examen en mettant en relief le « paradoxe ontologico-dénominateur » auquel conduit ce manque de véritables noms d'odeurs. Notre seconde partie présentera d'abord rapidement les explications que l'on a pu donner de l'absence de noms d'odeurs, puis nous analyserons plus longuement la principale construction à laquelle on recourt pour sortir du paradoxe ontologico-dénominateur. Notre parcours au milieu des noms et constructions nominales olfactives apportera ainsi des éléments de réponse précieux à la question de l'identité des odeurs. Il nous amènera aussi, on le verra, à évoquer, chemin faisant, certaines des principales questions que suscite une linguistique des odeurs en général.

Y a-t-il de véritables noms d'odeurs ?

À la recherche des noms d'odeurs

Un constat fait par quasiment tous les spécialistes est que les odeurs n'ont pas de nom. « Les études menées en linguistique cognitive sur la dénomination des odeurs [...], notent Françoise Dufour et Melissa Barkat-Defradas (2009, p. 1), montrent que, contrairement aux couleurs, les mots manquent pour nommer les odeurs. » Alors qu'une couleur particulière peut être identifiée comme étant *du bleu*, *du rouge* ou encore *du bleu azur*, une odeur particulière ne saurait être identifiée de la sorte, c'est-à-dire au moyen d'un nom. Cette absence de dénomination olfactive demande toutefois à être explicitée, puisque, outre le nom *odeur* lui-même, les dictionnaires

1. Voir les études de Boisson (1997), David *et al.* (1997), David (1997, 2000, 2002), David, Barkat-Defradas et Rouby (2006), Franckel (2004), Pagnier (2009), Vuillaume (à paraître), le n° 181 de *Langages* (2011), etc.

2. Voir en bibliographie les travaux de Dubois, Rouby, Holley, etc.

3. Voir par exemple l'ouvrage collectif dirigé par Plümacher et Holtz (2007).

donnent comme noms d'odeur — dans le sens où ils mettent dans leur *definiens* le N définitoire *odeur* — aussi bien des noms de la série (1) que des noms de la série (2) :

- (1) *Parfum, arôme, effluve, fragrance, senteur, puanteur, relent, remugle, etc.*
 (2) *Brûlé, fraîcheur, graillon, rance, renfermé, roussi, etc.*

Le Petit Robert place ainsi *odeur* comme incluant aussi bien, dans la définition, des noms de la série (1) que de la série (2), ainsi que le montrent (3) et (4) :

- (3) *Fragrance* = « odeur agréable »
Parfum = « odeur agréable et pénétrante »
Puanteur = « odeur infecte »
Senteur = « odeur agréable, parfum »
Relent = « mauvaise odeur qui persiste »
- (4) *Brûlé* (substantif) = « odeur d'une chose qui brûle » : *Ça sent le brûlé*
Rance (substantif) = « odeur, goût caractéristique d'un corps gras rance » :
Beurre qui sent le rance
Renfermé (substantif) = « mauvaise odeur d'un lieu mal aéré, dont les fenêtres sont restées fermées » : *Cette chambre sent le renfermé*
Roussi (substantif) = « odeur d'une chose qui a légèrement brûlé » : *Ça brûle!*
Ça sent le roussi
Graillon = « odeur ou goût de graisse brûlée » : *Cuisine qui sent le graillon*

Si l'on y regarde toutefois de plus près, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas en fait de noms d'odeurs semblables aux noms de couleurs. Pour deux raisons différentes⁴ : les noms de la série (1) ne peuvent identifier des types d'odeurs, alors que les noms de la série (2) ne sont pas des noms d'odeurs.

Des noms d'odeurs « superordonnés »

Les noms de la première série sont incontestablement des noms d'odeurs, puisqu'ils dénomment conventionnellement des sous-classes ou sous-catégories d'odeurs. Mais ce ne sont pas des noms semblables aux noms de couleurs tels que *bleu, rouge, bleu azur*, dans la mesure où, restant au niveau général du nom *odeur*, ils n'identifient nullement l'odeur particulière dénotée, mais apportent simplement une restriction d'ordre hédonique (bonne ou mauvaise odeur) ou de durée (odeur qui persiste)⁵. Si l'on se place dans le cadre de la catégorisation verticale de la sémantique du prototype (Rosch *et al.*, 1976; Kleiber, 1990 et 1994), ce ne sont pas des catégories de base (ou subordonnées) comme les noms de couleur, mais des catégories superordonnées comme *odeur*. On ne mentionnera que deux faits qui confirment cette analyse.

En premier lieu, ils peuvent se substituer à *odeur* dans les SN du type *odeur de N* :

- (5) *Une odeur / un parfum / une senteur / une fragrance de fleur*

4. Voir Kleiber (à paraître a et c) pour une analyse plus détaillée.

5. Exception faite de *remugle* qui, dans un de ses emplois (voir *un remugle malsain sort de terre*), correspond à un véritable nom d'odeur, indiquant qu'il s'agit d'une odeur de moisie (voir Kleiber, à paraître a).

Une odeur / un relent de cigare froid
Une odeur / une puanteur de charogne

Dans ce type de syntagme binominal, sur lequel nous reviendrons ci-dessous, *odeur* et les N de (1) apparaissent comme étant une sorte de classificateur, pouvant servir de « préfixe » lexical subsumateur à toute une série de N bien différents qui témoignent de l'hétérogénéité qualitative olfactive.

En second lieu, ils ne peuvent pas, comme le font les noms de couleurs, servir d'identifiant à des odeurs particulières :

- (6) *Je déteste trois couleurs, à savoir le bleu, le vert et le marron*
 (7) **Je déteste trois odeurs, à savoir le parfum, la puanteur et le relent*

Exception faite d'un des emplois de *remugle* (voir note 5), les noms de la série (1) sont des noms généraux qui, parce qu'ils rassemblent des occurrences d'odeurs hétérogènes et n'identifient donc pas l'odeur dont il s'agit, n'ont pas le statut dénommatif des noms de couleurs.

Des « faux noms » d'odeurs

Pour les noms de la série (2), la situation est différente : les lexicographes se trompent en les définissant comme des noms d'odeurs. Ce sont des noms qui ne dénotent que la spécification de l'odeur et non l'odeur elle-même. Ils ne peuvent donc être d'aucune manière des noms d'odeurs. À la source de l'erreur, se trouve sans doute leur emploi à la place N de la construction prédicative olfactive *SN / Ça sent le N*. Comme le montrent les exemples illustrant les définitions de (4), c'est parce qu'ils peuvent occuper la place N de cette structure en *sentir* qu'on les a pris pour des N d'odeurs. Or, dans cette tournure *SN / Ça sent le N*, c'est *sentir* qui se charge du sens d'odeur (voir Theissen, 2010), *le N* ne faisant que spécifier le type d'odeur en question. Autrement dit, dans *Ça sent le roussi*, le SN *le roussi* ne correspond pas à « odeur d'une chose qui a légèrement brûlé », mais uniquement à la deuxième partie du sens donné par le Petit Robert, c'est-à-dire à la spécification que l'odeur dont il s'agit est celle d'une chose qui a légèrement brûlé. *Roussi* continue donc d'avoir son sens, qui n'a rien d'olfactif en lui-même. Nous ne citerons que deux arguments en faveur de notre analyse. Le premier réside dans la mise en correspondance de la construction *Ça sent le N* avec la tournure *Il y a une odeur de N*. On s'aperçoit que *graillon* joue dans (8) le même rôle de spécification olfactive par rapport à *sentir* qu'il joue dans (9) par rapport à *odeur* :

- (8) *Ça sent le graillon*
 (9) *Il y a une odeur de graillon*

Le second est constitué par l'impossibilité pour ces N de remplacer la construction *odeur de N*, qui dénote une odeur particulière. S'ils peuvent figurer à la place du deuxième N, qui ne fait que spécifier l'odeur dénotée, comme le montre (10) :

- (10) *Une odeur de brûlé / fraîcheur / graillon / rance / renfermé / roussi, etc.*

Ils ne sauraient fonctionner à la place de la construction *odeur de N* elle-même, alors qu'un tel emploi devrait être possible, s'ils avaient réellement le sens de « odeur de N » que leur attribuent les lexicographes. On ne saurait avoir (12) à la place de (11) :

- (11) *De la pièce émanait une odeur de brûlé / fraîchein / graillon / rance / renfermé / roussi forte et irritante*
 (12) **De la pièce émanait un/du brûlé / fraîchein / graillon / rance / renfermé / roussi fort et irritant*

Du « silence olfactif nominal » au « paradoxe ontologico-dénomiatif »

La conclusion est donc claire : il n'y a quasiment pas d'odoronymes, c'est-à-dire de N qui servent à nommer les odeurs particulières. Même si le locuteur *lambda* n'en pas conscience, ce « silence dénominatif » fait intrinsèquement partie de notre manière d'appréhender les odeurs et d'en parler. La meilleure preuve en est l'incongruité d'une interrogation sur le nom d'une odeur particulière. Alors que l'on peut fort bien poser pour les couleurs des questions dénominatives du type de (13) :

- (13) *Quel est le nom de cette couleur ?
 Comment s'appelle cette couleur ?*

Il est plus étrange d'y recourir lorsqu'il s'agit d'odeurs :

- (14) *? Quel est le nom de cette odeur ?
 ? Comment s'appelle cette odeur ?*

Et, en admettant qu'une telle interrogation dénominative sur une odeur particulière ait lieu, il semble bien que les usagers, certains du moins, seront amenés à répondre :

- (15) *Mais les odeurs n'ont pas de noms !*

découvrant ainsi un fait linguistique, dont ils n'avaient sans doute pas conscience, celui de l'absence de « véritables » noms d'odeurs, c'est-à-dire de noms spécifiant effectivement le type de l'odeur particulière perçue.

On pourrait penser que ce vide dénominatif s'explique par l'absence de types d'odeurs. Or, il n'en est rien. C'est le contraire même. L'existence de sous-catégories ou de types d'odeurs est en effet intrinsèquement prévue par la sémantique du N *odeur*. Le N *odeur* est *comptable* ou *dénombrable* de façon inhérente, ainsi que le prouvent ses affinités avec les déterminants révélateurs de la comptabilité, comme dans (16), et son aversion pour les déterminants marquant la massivité, comme dans (17) :

- (16) *Une odeur
 Deux / des / les / quelques / plusieurs odeurs
 Assez de / peu de / beaucoup de / pas mal d'odeurs
 Combien d'odeurs ?*
 (17) *(?) De l'odeur
 (?) Un peu d'odeur*

(?) *Assez de / peu de / beaucoup de / pas mal de couleur / d'odeur*
 ? *Combien d'odeur?*

Cette comptabilité intrinsèque a pour domaine, non celui des occurrences spécifiques d'odeurs, mais le domaine qualitatif, celui des sous-catégories ou types d'odeurs. L'énoncé (18) a ainsi une interprétation similaire à celle de (19), dite « taxinomique » :

- (18) *Je déteste trois odeurs, à savoir l'odeur de citron, celle de cannelle et celle de rose*
 (19) *Je déteste trois fruits, à savoir les bananes, les citrons et les mangues*

C'est dire que, d'un point de vue sémantique, par sa comptabilité intrinsèque, le N *odeur* prédit l'existence de types ou de catégories d'odeurs différentes. Mais, d'un autre côté, comme nous venons de le voir, il n'y a pas de noms disponibles pour ces odeurs. La situation débouche, on le voit, sur ce que nous avons appelé le *paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs* (Kleiber, 2011, à paraître a et c) : d'un côté, le N *odeur* renvoie bien à des entités conçues comme ayant des sous-catégories homogènes, des espèces d'odeurs mais, de l'autre, il n'y a (pratiquement) pas de dénominations disponibles pour elles.

Réponses à deux questions

Notre paradoxe « olfactif » soulève deux questions. Première question, pourquoi cette absence quasi totale d'odoronymes? Et, deuxième question, s'il n'y a pas de noms « olfactifs » disponibles, comment désigne-t-on alors les odeurs? Les réponses à ces deux questions vont nous conduire, comme on le verra, à découvrir d'autres particularités linguistiques et non-linguistiques des odeurs.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'odoronymes?

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer l'absence de noms pour les odeurs⁶. Nous ne ferons que les évoquer ici, car elles dépassent le cadre de la linguistique. En premier lieu, il est courant de mettre en cause la moindre importance du sens olfactif pour les humains. La restriction de l'olfaction à des secteurs particuliers comme la sexualité, l'évaluation de la nourriture (Heeschen, 2007), des pratiques religieuses (Candau, 2000) serait à la source de la restriction langagière sur les odeurs. On peut toutefois soutenir le raisonnement contraire et argumenter que c'est le caractère limité du langage des odeurs qui est à l'origine de la moindre importance du sens olfactif (Plümacher et Holz, 2007, p. 7).

Une deuxième explication, neurophysiologique, se base sur les structures corticales de traitement de l'information olfactive. L'information olfactive est d'abord traitée dans la partie du cerveau, la plus vieille du point de vue de l'évolution, le système limbique, avant que le traitement ne se poursuive dans les parties du néocortex, spécialement dans l'hémisphère droit. Les connexions directes vers le néocortex

6. Nous reprenons ici des éléments de Kleiber et Vuillaume (2011 a).

gauche, où le langage est traité, sont beaucoup moins développées. L'organisation cérébelleuse de la perception d'odeurs ne serait pas, pour cette raison, adéquatement synchronisée avec le traitement du langage. L'absence d'un lexique stable des odeurs en serait la conséquence, selon Plümacher et Holz (2007, p. 7). De plus, l'implication du système limbique dans l'organisation de fonctions viscérales du corps, à savoir le système nerveux autonome et le développement des émotions, permet d'expliquer le fait que la perception olfactive affecte le comportement humain de façon inconsciente : « *For not all odor stimuli may reach a conscious level if they end at the level of the limbic system*⁷. » (Plümacher et Holz, 2007, p. 6.)

La troisième explication, également d'ordre neurophysiologique, est que les stimuli acoustiques et visuels peuvent être gradués (scalarisés) selon la longueur d'onde (*wavelength*), la teinte (*hue*), la brillance ou luminosité (*brightness*), ou le volume du bruit. Les odeurs ne peuvent être classifiées selon des propriétés physiques ou chimiques. Plümacher et Holz (2007, p. 8) soulignent que : « *There is no linear proportional relation between strength of olfactory stimuli and intensity of perception.* » C'est l'absence de telles relations qui expliquerait l'absence pour les odeurs de catégorisation et de lexicalisation stables.

Le problème du « silence dénominatif » des odeurs reste, on le voit, largement ouvert et exige que l'on s'intéresse de près, en prenant pour modèle des études comme celles de Dehaene (2007), aux « neurones de l'olfaction ».

La construction *odeur de N*

La question *Comment désigne-t-on alors les odeurs?* nous ramène vers le terrain langagier. La réponse généralement apportée est que l'on recourt surtout à la source de l'odeur avec des constructions binominales en *de* comportant en première place le nom *odeur* ou un des N « généraux » de la série (1), tels *parfum, senteur, relent*, etc. et, en seconde place, après la préposition *de*, le nom d'une source odorante⁸. Cette réponse n'est toutefois pas totalement correcte, parce qu'elle met sur le même plan les constructions où le second N n'est pas déterminé avec celles où il se trouve déterminé :

(20) *Une odeur de jasmin*
L'odeur de jasmin

(21) *L'odeur du jasmin*

Or, les deux constructions ne sont pas identiques⁹ et la mention de « source » pour le N₂ n'est adéquate que pour les constructions du type (21), parce qu'elles présentent un N₂ déterminé (Kleiber, 2011, à paraître a, b et c).

7. Et ils citent les articles de Zucco (2007) et de Chernigovskaya et Arshavsky (2007) qui font partie du volume édité.

8. « *In the construction "odeur + preposition + (det) + N₂", [...] N₂ is the name of a source.* » (David, 2002, p. 88).

9. Pour une analyse plus détaillée de ces constructions, voir Kleiber et Vuillaume (2011) et Kleiber (à paraître b).

Dans les syntagmes binominaux (20), l'absence de déterminant pour N₂ est cruciale. Dans *odeur de jasmin*, le N *jasmin* ne désigne pas la source de l'odeur, mais il spécifie une des sous-catégories d'odeurs qu'implique la comptabilité basique du N *odeur*¹⁰. Le syntagme *odeur de N* correspond ainsi à une désignation de sous-catégorie d'odeurs et remplit donc le rôle que jouent les noms tels *bleu*, *bleu azur*, etc., du côté des couleurs. Il faut néanmoins — et c'est là que nous retrouvons, mais à un autre niveau, la notion de source — que l'entité dénotée par N₂ ait comme propriété celle d'avoir une odeur particulière, caractéristique. La construction *odeur de jasmin* prend ainsi appui sur l'information générique *Le jasmin a une odeur caractéristique* ou, dit de façon peut-être meilleure, *une odeur de jasmin est une odeur qui a les caractéristiques de l'odeur du citron*. C'est cette information stéréotypique qui fait qu'on maintient le plus souvent le terme de « source » pour le N des désignations catégorielles *odeur de N*, puisque la construction de ce SN qualitatif est basée sur la connaissance stéréotypique que le jasmin est une « source » d'odeur caractéristique, ou a une odeur caractéristique. La preuve en est que, si une entité dénotée par un N passe pour n'avoir pas d'odeur, il est difficile de l'utiliser dans la désignation de sous-catégories d'odeur *odeur de N* :

- (22) ? *Une odeur d'eau*
 ? *L'odeur d'eau*

Cela peut paraître trivial, étant donné le point de départ, mais l'est sans doute beaucoup moins si on observe que le SN où le N se trouve défini :

- (23) *L'odeur de l'eau*

passé, lui, la rampe, alors qu'on s'attendrait à ce qu'il soit également mal formé. La raison en est qu'il n'exprime pas un type d'odeur comme *odeur de N*.

C'est dire que les SN binominaux du type de (21) donnent lieu à la situation inverse de celle des SN du type de (20) : ils ne spécifient pas directement un type d'odeur, mais donnent en revanche directement la source de l'odeur en question. Dans le SN *l'odeur du jasmin*, le SN *le jasmin* indique quelle est la source de l'odeur : c'est une odeur qui émane du jasmin. Et ce n'est que parce que l'on sait que le jasmin a une odeur caractéristique qu'indirectement ce SN évoque également le type de l'odeur.

Notre analyse de (20) et (21) se trouve confortée par trois observations. La 1^{re} est que, dans le cas de (20), N peut fort bien ne pas être la source de l'odeur visée, comme le montre (24), où la source de l'odeur est le sujet de la phrase (donc la poire) et non le N régi par *de* dans le SN *odeur de N* :

- (24) *Cette poire a une légère odeur de jasmin*

La 2^e est que dans beaucoup de cas la source ne donne nulle indication sur le type d'odeur en question. Il suffit de substituer à *jasmin* un N comme *chemise*, *boîte*,

10. C'est pour cela que nous l'avons appelée *construction de catégorisation des odeurs* (Kleiber, à paraître b).

ou encore un nom propre comme *Paul* pour s'apercevoir que la source ne renseigne plus sur le type d'odeur dont il peut s'agir :

(25) *L'odeur de la chemise / la boîte / Paul*

Troisièmement, argument sans doute le plus fort, on peut combiner dans un même syntagme spécification du type d'odeur et source de l'odeur :

(26) *L'odeur de jasmin des poires alsaciennes*

Il reste une question : à quoi est dû le succès de la construction *odeur de N* pour identifier ou catégoriser les odeurs ? La réponse à cette question va nous permettre d'aborder d'autres aspects de la sémantique des odeurs. Une analyse plus précise de la construction *odeur de N* conduit à mettre en avant son caractère semi-schématique (Kleiber, 2011, à paraître b). Elle comporte en effet un élément fixe, la préposition *de*, les autres prépositions étant exclues (David, 2002). Ensuite, le *N* *odeur*, le plus courant, ne peut être remplacé que par un autre *N* olfactif général, de la série restreinte (1) (voir *parfum*, *relent*, etc.). Enfin, le *N* du syntagme prépositionnel n'est pas déterminé par avance, mais se trouve choisi dans un paradigme ouvert, dont les membres peuvent fonctionner comme spécificateurs catégoriels des odeurs parce qu'ils passent ou peuvent passer, comme nous l'avons vu avec *jasmin*, pour avoir une odeur caractéristique.

La fréquence des syntagmes du type *odeur (parfum / relent...) de N* et la productivité qui les caractérise ont sans aucun doute une part non négligeable dans leur ancrage cognitif, et donc dans leur stabilisation comme construction ou schéma de représentation pour catégoriser les odeurs. Mais il y a, à notre avis, des raisons moins immédiates, dont la prise en compte éclaire certains aspects de la nature des odeurs.

En premier lieu, par sa constitution interne, le SN *odeur + de + N₂* marque iconiquement¹¹, *via* la préposition *de*, une des principales caractéristiques des odeurs, à savoir qu'il s'agit d'un phénomène indexical : de même que la fumée signale indexicalement qu'il y a du feu ou que le tonnerre est un indice de ce qu'il y a eu un éclair, une odeur¹² est un indice de ce qu'il y a quelque chose qui « sent », qu'il y a une substance, un gaz ou encore l'air qui dégage, d'où émane ou qui transporte l'odeur sentie. Ontologiquement parlant, la dépendance entre les odeurs et les substances est donc une dépendance indexicale entre deux phénomènes. Les odeurs sont fondamentalement perçues comme étant des odeurs de « quelque chose », dépendance indexicale que donne à voir par sa structure même le SN *odeur de N* avec en tête le *N* *odeur* suivi de la préposition *de*. Mais il y a plus. La préposition *de*, en même temps que la dépendance ontologique, souligne aussi le côté « émanation » des odeurs et oriente ainsi vers l'aspect le plus intéressant de ce phénomène indexical : une telle relation autorise le détachement ou l'indépendance refusée aux entités qui sont des propriétés ou des événements. Même si l'odeur est indexicalement

11. Dans le sens de signification non symbolique, mais iconique ou mimétique : la forme de l'expression « mime » en quelque sorte le référent dénoté.

12. C'est un des principaux résultats de Kleiber et Vuillaume (2011 a).

dépendante d'une substance, le plus souvent elle est perceptible sans que l'on perçoive la « source » dont elle émane. Il en va ainsi de la plupart des phénomènes indexicaux : « En règle générale [...], la notion sémiotique d'*index*, appelée de façon peut-être plus transparente par certains, *symptôme*, s'applique précisément aux cas où l'objet qui est signifié indexicalement par le signe indexical n'est pas immédiatement perceptible¹³, dans les cas donc où l'index ou symptôme révèle une entité (ou un phénomène) cachée, non directement accessible, comme l'illustre clairement le phénomène de la fièvre qui est le symptôme d'un état non normal. » (Kleiber et Vuillaume, 2011 a, p. 28-29.) Si donc on perçoit une odeur sans savoir quelle est sa « source » précise, celle-ci n'est pas accessible directement. Ce n'est qu'à travers les qualités de l'odeur sentie que l'on peut établir, et à un niveau générique uniquement, un lien indexical. Le lien ne subsiste en effet qu'au niveau des « sources » génériques, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus. On voit que notre construction *odeur de N*, par l'absence de détermination devant N2, marque directement ce détachement vis-à-vis d'une « source précise » et le maintien de la relation sur le seul plan générique. Elle apparaît ainsi comme une matrice indexicale, qui reflète iconiquement à la fois la dépendance indexicale des odeurs et leur détachement par rapport aux « sources » particulières, l'union des deux débouchant sur une catégorisation ou classification des odeurs *via* une indexicalité transposée au générique. On notera, à l'appui de notre analyse, que, si quelqu'un n'a pas identifié l'odeur qu'il perçoit, il peut demander (27) :

(27) *Qu'est-ce que c'est comme odeur? / C'est quoi comme odeur?*

mais il peut aussi demander (28) :

(28) *C'est une odeur de quoi?*

Dans ce dernier cas, émerge clairement ce double aspect de l'identification des odeurs au moyen de la construction *odeur de N* : une odeur est marquée cognitivement comme étant une odeur de « quelque chose », ce « quelque chose » ou ce « quoi » ne pouvant être que la « source » générique d'une odeur caractéristique¹⁴. La preuve en est que lorsque le dictionnaire définit l'emploi dénominatif de *remugle*, mentionné ci-dessus en note, il le définit bien comme étant *une odeur de quelque chose* (en l'occurrence *une odeur de moisi, de renfermé*).

Conclusion

La boucle est presque bouclée, nous semble-t-il, pour ce qui est de « l'identité » des odeurs. Après avoir décrit et essayé d'expliquer la situation dénominative toute particulière des odeurs, caractérisée par l'absence quasi totale d'odoronymes, nous nous

13. Voir ici les interjections et l'exclamation en général qui sont le signe indexical d'une émotion qu'on ne perçoit pas directement (Kleiber, 2006).

14. *Quoi* ne saurait correspondre à une « source » définie, puisqu'on ne saurait avoir ? *une odeur du jasmin*.

sommes penché sur la construction *odeur de N* et avons tenté de montrer, à partir de ses caractéristiques, les raisons de son succès. La mise en avant de ces raisons annonce déjà l'étape suivante sur cette carte d'identité des odeurs : après la question dénominative se pose, en effet, celle, cruciale et complexe, du « portrait » des odeurs.

Bibliographie

- BOISSON Claude, « La dénomination des odeurs : variations et régularités linguistiques », *Intellectica*, 1, n° 24, 1997, p. 29-49.
- CANAU Joël, *Mémoires et expériences olfactives. Anthropologie d'un savoir-faire sensoriel*, Paris, PUF, 2000.
- CHEMNIGOVSKAYA Tatiana et ARSHAVSKY Victor, « Olfactory and visual processing and verbalization: cross-cultural and neurosemiotic dimensions », dans M. Plümacher et P. Holz (éds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 227-238.
- DAVID Sophie, BARKAT-DEFRADAS Melissa et ROUBY Catherine, « Odeur et accès au lexique : lexicographie comparée en français et en arabe », dans D. Beltrán-Vidal (dir.), *Les mots de la santé (2), Affaire(s) de goût(s)*, Lyon, Travaux du CRTT, CRTT, 2009.
- , « Linguistic Expressions for Odors in French », dans C. Rouby *et al.* (éds), *Olfaction, Taste and Cognition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 82-99.
- , « Certitudes et incertitudes dans les domaines olfactif, gustatif et auditif », *Cahiers du LCPE (Langages, cognitions, pratiques, ergonomie)*, n° 4, 2000, p. 77-108.
- , « Représentations sensorielles et marques de la personne : contraste entre olfaction et audition », dans D. Dubois (éd.), *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, Paris, Kimé, 1997, p. 211-242.
- *et al.*, « L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive », *Intellectica*, n° 24, 1997, p. 51-83.
- DEHAENE Stanislas, *Les neurones de la lecture*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- DUBOIS Danièle, *Le Sentir et le Dire*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- et RESCHE-RIGON Philippe, « Langue, discours et cognition : une approche sémiophysique de la construction du sens linguistique », dans E. Havu *et al.* (éds), *La langue en contexte*, Helsinki, Société Néophilologique, t. XXXVIII, 2009, p. 405-418.
- , « Sens communs et sens commun : expériences sensibles ; connaissance(s) ou doxa? », *Langages*, n° 170, 2008, p. 41-53.
- , « From psychophysics to semiophysics: categories as acts of meaning. A case study from olfaction and audition, back to colors », dans M. Plümacher et P. Holz (éds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 167-184.
- , « Des catégories d'odorants à la sémantique des odeurs », *Terrain*, n° 47, 2006, p. 89-106.
- , *Catégorisation et cognition. De la perception au discours*, Paris, Kimé, 1997.

- et HOLLEY André (éds), « Olfaction : du linguistique au neurone », *Intellectica*, n° 24, 1997.
- et ROUBY Catherine, « Une approche de l'olfaction : du linguistique au neuronal », *Intellectica*, 24, 1997, p. 9-20.
- DUFOUR Françoise et BARKAT-DEFRADAS Melissa, « Opérations linguistiques de catégorisation : application au domaine olfactif », dans *Interprétation et problématique du sens* (actes du colloque ARCO, université de Rouen, 9-11 décembre 2009), Paris, MSH-Paris Nord, 2009, p. 1-12.
- FRANCKEL Jean-Jacques, « Sentir / Sens », *LINX*, n° 50, 2004, p. 103-134.
- HEESCHEN Volker, « Attractiveness and adornment: reference to colors and smells in Papuan speech communities », dans M. Plümacher et P. Holz (éds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 85-112.
- KLEIBER Georges, « Petite sémantique des couleurs et des odeurs », dans E. Lavric, W. Pöckl et F. Schallhart (éds.), *Comparatio delectat. Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich* (Innsbruck, 3-5 September 2008), Teil I, Frankfurt am, Peter Lang, 2011, p. 85-113.
- , à paraître a, « Y a-t-il des noms d'odeurs? (actes du XXVI^e CILPR, Valence, 6-11 septembre 2010).
- , à paraître b, « Constructions "olfactives" : le cas de [Dé] odeur + de + N2 », *Cahiers de lexicologie*.
- , à paraître c, « De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénominateur des odeurs », *Langue Française*.
- , à paraître d, « Odeurs : problèmes d'occurrence », dans G. Corminboeuf et M.-J. Béguelin (éds), *Hommages à Alain Berrendonner*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Champs linguistiques », 2011.
- et VUILLAUME Marcel, « Sémantique des odeurs », *Langages*, n° 181, 2011 a, p. 17-36.
- et VUILLAUME Marcel, « Pour une linguistique des odeurs : une présentation », *Langages*, n° 181, 2011 b, p. 3-15.
- , « Sur la sémiotique de l'interjection », *Langages*, n° 161, 2006, p. 9-23.
- , « Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base? », *Rivista di Linguistica*, n° 6, 2, 1994, p. 237-266.
- , *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, 1990.
- PAGNIER Thierry, *Les nominations des couleurs, des bruits et des odeurs par les élèves d'une classe de CE1*, Paris, thèse de doctorat de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 2009.
- PLÜMACHER Martina et HOLZ Peter (éds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007.
- , « Speaking of Colors and Odors », dans M. Plümacher et P. Holz (éds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 1-17.
- ROSCHE Eleanor *et al.*, « Basic Objects in Natural Categories », *Cognitive Psychology*, n° 8, 1976, p. 382-436.

- ROUBY Catherine *et al.* (éds), *Olfaction, Taste and Cognition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- et SICARD Gilles, « Des catégories d'odeurs? », dans Daniel Dubois (éd.), *Catégorisation et cognition. De la perception au discours*, Paris, Kimé, 1997, p. 59-91.
- THEISSEN Anne, « Sentir : les constructions prédicatives de l'olfaction », *Langages*, n° 179, 2010, p. 109-125.
- ZUCCO Gesualdo M., « Odor memory: the unique nature of a memory system », dans M. Plümacher et P. Holz (éds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 155-165.